

Viadeo lance son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris

- Fourchette de prix indicative : 17,10 € à 20,90 € par action
- Montant de l'Offre : environ 35 M€ (dont environ 32,6 M€ via l'émission d'actions nouvelles et le solde via la cession d'actions existantes) pouvant être porté à un maximum d'environ 46,3 M€ (sur la base du point médian de la fourchette de prix)
- Clôture de l'Offre à Prix Ouvert : le 30 juin 2014
- Clôture du Placement Global : le 1^{er} juillet 2014 à 12h

PARIS (France) - Viadeo, 1^{er} Réseau Social Professionnel (RSP) en France et en Chine¹, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment B.

A la suite de l'enregistrement de son document de base sous le numéro I.14-037 en date du 27 mai 2014, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa numéro 14-297 en date du 17 juin 2014 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de Viadeo.

Dan Serfaty, Président-Directeur Général de Viadeo, commente : « L'introduction en bourse de Viadeo est l'aboutissement logique du développement international d'un leader multi-local des Réseaux Sociaux Professionnels. L'usage des Réseaux Sociaux Professionnels révolutionne le marché de l'emploi dans le monde entier, et nous ne sommes qu'au commencement de ce bouleversement. Au-delà de la gestion incontournable de leurs opportunités de carrières pour les utilisateurs, c'est l'accès aux profils ultra-qualifiés les plus recherchés par les recruteurs qui fait la grande différence sur ces marchés. La présence de Viadeo avec 20 millions de membres sur le plus important marché de l'emploi au monde, la Chine, qui compte 600 millions d'internautes, est un réservoir de croissance considérable. Nous estimons que le potentiel du marché adressable par notre réseau est de plus de 30 milliards de dollars et que le marché actuel du recrutement en ligne est de 150 à 200 millions d'euros en France et 420 millions de dollars en Chine. Le positionnement multi-local de Viadeo, de nature à radicalement changer le quotidien de millions de professionnels dans leur propre pays, combiné à l'effet graphe social vertueux, confère à la Société des atouts stratégiques majeurs et des perspectives de croissance importantes sur les marchés de l'emploi de demain. »

¹ Estimations de Viadeo fondées sur le nombre de membres inscrits du groupe comparé au nombre d'inscrits publiés par ses deux principaux concurrents cotés sur leurs sites Internet respectifs pour les principaux marchés sur lesquels ils opèrent.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Viadeo : le Réseau Social Professionnel avec une approche multi-locale des marchés à fort potentiel de croissance et aux pratiques culturelles très différenciées :

- Numéro 1 en France¹ avec près de 9 millions de membres,
- Numéro 1 en Chine¹ avec plus de 20 millions de membres,
- Implantation historique en Afrique avec plus de 3 millions de membres et en Russie avec près d'un million de membres,
- Un acteur majeur du marché de l'emploi : Viadeo répond aux besoins des recruteurs via l'accès direct à des profils ultra-qualifiés de candidats potentiels,
- Une présence affirmée sur le mobile avec une audience de qualité et un fort potentiel de monétisation auprès des annonceurs à travers le « Native Advertising » notamment,
- Une société technologique en forte croissance avec 30,1 M€ de chiffre d'affaires en 2013 (dont 95% réalisés en France), des revenus multipliés par 7 depuis 2007 (hors Chine) et un modèle de développement économique vertueux fondé sur la croissance naturelle des données (Data). La monétisation est générée à ce jour à partir des membres présents dans les 4 principales régions adressées par le groupe (France, Chine, Russie et CEI, Afrique francophone), le groupe n'ayant pas engagé d'action de monétisation concernant les 27 millions de membres répartis dans le reste du monde. Viadeo a généré une perte nette de 13,1 M€ en 2013 mais a dégagé un EBITDA ajusté positif² de 1,1 M€ en 2013 et de 0,7 M€ en 2012 sur le segment Viadeo (hors Chine).

Raisons de l'offre

L'émission des actions nouvelles est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations (y compris son besoin en fonds de roulement) et la croissance du groupe à travers les axes stratégiques suivants par ordre de priorité :

- 1) d'abord, le renforcement de la force commerciale en France et en Chine, à travers une politique de recrutement directe ou par l'acquisition de job boards, notamment en Chine, permettant l'accès à des forces de vente existantes (environ 70% de la levée de fonds) ;
- 2) ensuite, les investissements de nature technologique relatifs à l'enrichissement de la plateforme, du contenu de l'offre et au développement de la technologie mobile, ces investissements pouvant être réalisés via des développements internes ou via l'acquisition de technologies ciblées par croissance externe (environ 30 % de la levée de fonds).

Modalités de l'offre

Structure de l'offre

La diffusion des actions offertes sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« OPO ») ; et
- un placement global en France et dans certains pays, à l'exception notamment des Etats-Unis, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global »).

Fourchette indicative de prix

17,10 € à 20,90 € par action³

² Après retrait des charges de migration technologique de la plateforme Viadeo et des coûts des opérations des entités arrêtées.

³ Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera fixée de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse. Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Taille initiale de l'Offre

35 M€, composée, d'une part, d'une augmentation de capital pour un montant d'environ 32,6 M€ correspondant à 1 716 982 actions nouvelles (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre), et, d'autre part, de la cession d'un maximum de 125 127 actions existantes (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre) par certains actionnaires afin exclusivement de permettre le financement à hauteur d'un montant d'environ 2,4 M€ de l'exercice des promesses qui leur avaient été consenties par des actionnaires de la Société et des impôts correspondants.

En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues pour autant que celles-ci atteignent au moins 75% du montant de l'émission initialement prévue, représentant un montant minimum d'environ 22,02 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre. Dans l'hypothèse où le nombre total des ordres reçus ne porterait pas sur un minimum de 75% du montant de l'émission initialement prévue et/ou sur la totalité des actions cédées mentionnées ci-dessus, l'offre serait annulée et les ordres de souscription et d'achat seraient caducs.

Clause d'extension

Environ 5,3 M€, soit un maximum de 276 316 actions nouvelles (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre).

Option de surallocation

Environ 6 M€, soit un maximum de 317 763 actions existantes cédées par certains actionnaires (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre). Cette option de surallocation pourra être exercée en une seule fois à tout moment, en tout ou en partie, jusqu'au 31 juillet 2014.

Engagement d'abstention de la Société et engagements de conservation des actionnaires

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours

Engagement de conservation des principaux actionnaires détenant collectivement 94,40% du capital de Viadeo avant l'opération :

- Fondateurs et assimilés (Dan Serfaty, Thierry Lunati et Karen Serfaty) : 100% des actions pendant 180 jours puis 90% pendant 180 jours supplémentaires
- Financiers (Fonds IdInvest, Fonds Ventech, Bpifrance Participations) : 100% des actions pendant 180 jours, puis 66% des actions pendant 90 supplémentaires, puis 33% pendant 90 jours supplémentaires
- A CAPITAL : 100% des actions résultant de la conversion de ses obligations convertibles à la date de l'introduction pendant 540 jours
- Autres actionnaires : 100% des actions pendant 180 jours

Calendrier prévisionnel de l'opération

17 juin 2014	▪ Visa de l'AMF sur le Prospectus
18 juin 2014	▪ Communiqué de presse annonçant l'Offre ▪ Ouverture de l'OPO et du Placement Global
30 juin 2014	▪ Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet
1^{er} juillet 2014	▪ Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) ▪ Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'extension ▪ Communiqué de presse indiquant le résultat de l'Offre ▪ Signature du Contrat de Garantie ▪ Début de la période de stabilisation éventuelle
2 juillet 2014	▪ Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous la forme de promesses d'actions (jusqu'au 4 juillet 2014 inclus)

4 juillet 2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
7 juillet 2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début des négociations des actions Viadeo sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B
31 juillet 2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date limite d'exercice de l'Option de surallocation ▪ Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 30 juin 2014 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 1^{er} juillet 2014 à 12 heures (heure de Paris).

Codes d'identification des titres Viadeo

- Libellé : Viadeo
- Code ISIN : FR0010325241
- Mnémonique : VIAD
- Compartiment : Compartiment B
- Secteur d'activité : 9535 - Internet (classification ICB)

Eligible au PEA-PME

Intermédiaires financiers

Jefferies

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Chefs de file - Teneurs de livre associés



ODDO & CIE

Co-Chef de file

Allegra finance

Conseil de la Société



Informations accessibles au public

Les documents juridiques et financiers devant être mis à la disposition des actionnaires peuvent être consultés au siège de la société, 30 rue de la Victoire, 75009 Paris, France.

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 17 juin 2014 sous le numéro 14-297, composé du document de base enregistré le 27 mai 2014 sous le numéro I. 14-037 auprès de l'AMF et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société Viadeo, 30 rue de la Victoire, 75009 Paris, France et sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (corporate.viadeo.com).

Viadeo attire l'attention du public sur le chapitre « Facteurs de risques » du document de base (notamment son paragraphe 4.4.6 relatif aux risques liés à l'exercice de l'activité du groupe en Chine et à sa structuration juridique ad hoc en Chine reposant sur un contrôle contractuel de la société Beijing Yingke Times Information Technology Co., Ltd.) et sur la section 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note

d'opération. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et les perspectives de la société.



A propos de Viadeo

Viadeo est un acteur incontournable des réseaux sociaux professionnels réunissant 60 millions de membres à travers le monde. Leader en France avec près de 9 millions de membres, Viadeo connaît depuis sa création une croissance exceptionnelle, tout particulièrement dans les pays francophones et les marchés émergents tels que la Chine, la Russie et l'Afrique. Viadeo permet aux professionnels de se connecter entre eux, quels que soient leur secteur d'activité, leur fonction et leur localisation. Retrouver d'anciens camarades, rencontrer son futur manager, recruter de nouveaux collaborateurs, échanger avec des personnes de son écosystème, développer une activité ou encore valoriser son profil : telles sont les nombreuses opportunités dont bénéficient les membres de Viadeo.

Pour toute information complémentaire, visitez le site corporate.viadeo.com

Contacts

Viadeo

Audrey Sliwinski
International Communications Manager
Tél.: 01 75 44 31 87
investorrelations@viadeo.com

NewCap

Relations investisseur & Communication financière
Emmanuel Huynh/Louis-Victor Delouvrier/Dusan Oresansky
Tél.: 01 44 71 94 94
viadeo@newcap.fr

Sine Nomine

Erika Chapalain / Erika Nardeux
Relations Presse
Tél.: 06 25 29 62 06 / 06 50 96 37 74
Erika.chapalain@sinenomine.fr erika.nardeux@sinenomine.fr

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions VIADEO dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de VIADEO ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de VIADEO n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et VIADEO n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la « Directive Prospectus »). S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par VIADEO d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions VIADEO ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par VIADEO d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels VIADEO est présente.

Société Générale, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre,

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

soit, selon le calendrier indicatif, du 1^{er} juillet au 31 juillet 2014 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions VIADEO, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions VIADEO et sont susceptibles d'affecter leur cours.